



Centre d'animations

PEYNIER

2019/2020

www.ifac.asso.fr

Association loi 1901 agréée Jeunesse Éducation populaire et association éducative
complémentaire de l'enseignement public / organisme de formation qualifié OPQF

INFORMATIONS GENERALES

Le Centre d'Animations Ifac a pour mission la gestion d'espaces d'accueil et d'accompagnement pour l'enfance et la jeunesse (3-17 ans) sur la commune de Peynier.

Il est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté et permet l'accès à une grande diversité d'activités ouvertes au plus grand nombre.

Les activités gérées par l'Ifac Arc Méditerranée pour le compte de la commune de Peynier se déclinent de la façon suivante :

- L'accueil de loisirs (3-11 ans)
- Les activités périscolaires matin, midi et soir
- L' Espace Jeunes (12-17 ans)
- L'aide aux devoirs (Elémentaires et Collégiens)
- Les séjours divers (9-17 ans)



Marché public de service :

- Renouvellement en Septembre 2018
- Transformation de toute la garderie municipale en activités périscolaires depuis Janvier 2019

Une équipe permanente et référente

- **Claire GUILLAUD** : responsable du centre d'animations Ifac de Peynier
- **Joris BERTAINA** : référent secteur Jeunes et directeur des séjours
- **Laurie GALLIANO** : Directrice du centre de loisirs
- **Fabien PULICANI** : animateur polyvalent (périscolaire, centre de loisirs 6/11 ans)
- **Valérie AYGLON, Laëtitia BRETEZ, Noémie CROIZE, Sandrine GONDELON, Valérie GUILIANI, Eric KATSAOUNIS, Marianne LOGEROT, Régine SALIPA, Christelle VILLA et et Géraldine VIVONA** : animateurs polyvalents - Personnel mis à disposition par la mairie
- **Youna DURIEUX et Naïl OULAMINE** : Services Civiques Volontaires - accompagnement des enfants et des jeunes lors de l'aide aux devoirs.

L'équipe est composée majoritairement d'animateurs référents qui interviennent tout au long de l'année plusieurs fois par semaine. Il est important de souligner que **l'implication des animateurs permanents est un gage de qualité pédagogique et de sécurité renforcée pour les enfants.**



A noter :

- 3,56 ETP
- 2 à 6 vacataires suivant les périodes
- Partenariat renforcé avec les agents de la commune

Un accueil de loisirs identifié : les mercredis

L'accueil durant les mercredis s'effectue dans les deux écoles.

Ce fonctionnement nous permet de proposer des activités spécifiques aux 3/6 ans et aux 6/11 ans.

Une sieste est proposée aux plus petits dans la salle spécifique de l'école maternelle. Ce fonctionnement est beaucoup plus sécurisant pour les enfants.

Les plats sont fournis par *Api*, prestataire de repas de collectivités.



A noter :

Les enfants ont choisi ensemble et de façon démocratique un nom pour chaque groupe d'âges :

- *3/6 ans : Les Pitchounes*
- *6/8 ans : Les Ninjas*
- *9/11 ans : Les Boucanos*

- *Thématique du 1^{er} trimestre : Les Jeux d'Antan*
- *Fonctionnement à la demi-journée avec repas (matin+repas ou repas+après-midi)*

Un accueil de loisirs identifié : Petites vacances (Automne, Hiver et Printemps) et Grandes vacances (Juillet)



Le fonctionnement général durant les vacances ressemble beaucoup à celui des mercredis.

Les plus de 6 ans sont accueillis dans des salles différentes à l'école élémentaire. Ceci nous permet de dissocier l'accueil des 6-8 ans et des 9-11 ans.

Les repas sont pris au réfectoire, cuisinés par le personnel municipal.

Une sortie par semaine est organisée le mercredi ou le vendredi.

Une thématique par vacances est proposé afin d'avoir un fil conducteur dans les animations proposées aux enfants.

Activités périscolaires du matin

Accueil de 7h30 à 8h30

Les enfants inscrits au périmatin seront accueillis individuellement au fil des arrivées par un animateur en charge de l'accueil.

Les activités proposées par l'équipe d'animation sont volontairement douces et propices au calme, afin que chaque enfant débute sa journée à son rythme : réveil calme, histoires, écoute de musique, coins jeux de société, dessin, poupées, voitures, ...

L'accueil du matin est l'occasion de prendre et/ou de donner des informations auprès des parents.

Les enfants de maternelle seront accompagnés dans leur classe par les ATSEM et les enfants d'élémentaire sont déplacés dans la cour d'école.



A noter :

- *Conditions d'inscriptions : Être adhérent à l'Ifac + Cotisation trimestrelle de 10€*
- *Encadrement par 2 ou 3 animateurs*

Activités périscolaires du midi Élémentaire

Chaque période scolaire entre 11h30 à 12h20 puis de 12h30 à 13h20, sont proposées aux enfants scolarisés à l'école élémentaire, des séances pour découvrir des activités sportives, artistiques, scientifiques et culturelles.

Le programme de cette année scolaire est le suivant :

- Lundi : Activités manuelles
- Mardi : Bibliothèque
- Jeudi : Activités sportives
- Vendredi : Ludothèque

Le groupe d'enfants est récupéré par les intervenants dans la petite cour de l'école élémentaire à 11h35 avant le repas et se rendent sur le lieu d'activité. Le groupe est déposé par l'animateur directement à la cantine vers 12h20, puis un second groupe est à nouveau constitué vers 12h35. A 13h30, tous les enfants sont retournés dans la cour.



A noter :

- *Conditions d'inscriptions : Être adhérent à l'Ifac + Cotisation annuelle de 6€/enfant*
- *Groupe de 18 enfants maximum*

Activités périscolaires du midi Maternelle

Depuis le Septembre 2018, des séances pour découvrir des activités sportives, artistiques, scientifiques et culturelles sont proposées aux enfants de grande section de maternelle, de 12h10 à 13h10 .

Le programme de cette année scolaire est le suivant :

- Lundi : Activités manuelles
- Mardi : Activités sportives (City)
- Jeudi : Bibliothèque
- Vendredi : Ludothèque à l'élémentaire

Le groupe d'enfants est récupéré par les intervenants à la sortie de la cantine. La séance dure environ 1 heure. A 13h20, tous les enfants retournent dans la cour à l'école maternelle.



A noter :

- *Conditions d'inscriptions : Être adhérent à l'Ifac + Cotisation annuelle de 6€/enfant*
- *Groupe de 14 enfants en moyenne*

Activités périscolaires du soir

Avant la sortie de classe, les enfants seront récupérés par un animateur. Les enfants seront réunis pour le goûter dans la petite cour de l'école élémentaire ou dans la salle de motricité pour l'école maternelle.

Les enseignants sortent uniquement avec les enfants non-inscrits aux activités du pèrisoir.

L'accès au pèrisoir n'est possible pour les parents qu'à partir de 16h40. Ensuite, il est possible de récupérer les enfants librement jusqu'à 18h30.

A 17h, les enfants ont ensuite la possibilité de se répartir vers l'activité de leur choix. Durant ces temps sont proposés aux enfants soit une activité extérieure (jeux de plein air, chasse au trésor, activité physique et initiation sportive) soit une activité d'intérieure (lecture, activités manuelles, jeux de société...).

A partir de 17h, nous afficherons une liste de la répartition des enfants par groupe afin de faciliter la récupération des enfants.

Un programme quotidien d'activités est disponible sur le panneau de l'Ifac et également sur notre site internet.



A noter :

- Conditions d'inscriptions : au trimestre ou à l'année – 2,1€ à 1,8€/séance
- Groupe de 18 enfants en moyenne

Ateliers découvertes à l'élémentaire

Suite à l'arrêt des NAP, la municipalité a souhaité pérenniser les activités pertinentes dans le cadre du périscolaire soir : ce sont **les ateliers découvertes**.

Tout au long de l'année, les enfants peuvent bénéficier des ateliers suivants :

- Atelier culinaire
- Atelier Patrimoine
- Atelier Nature
- Atelier « Journaliste en herbe »
-

Les enfants s'engagent par une inscription au trimestre.



A noter :

- Conditions d'inscriptions : au trimestre ou à l'année – 2,1€ à 1,5€/séance
- Groupe de 14 enfants en moyenne

Oxyjuniors, un espace Jeunes pour les 11/17 ans

Toutes les activités sont menées dans un souci de proposer aux jeunes la possibilité, au travers de leurs loisirs,

- de s'impliquer dans la vie de la Commune ;
- d'être acteurs de leurs loisirs ;
- de mieux se connaître ;
- de partager des temps de convivialité et de solidarité tout en se souciant de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Un permanent s'occupe de l'animation de l'Espace Jeunes : Joris BERTAINA.

L'espace Jeunes occupe deux salles, au rez-de-chaussée et au premier étage de la bâtisse située au 15 av St Eloi.

Le programme établi est sous forme de stage ou de sortie à la journée ou de soirée.



A noter :

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

- En période scolaire, toute l'année les mardis, jeudis de 16h à 19h, et vendredis soir de 16h à 19h ; les mercredis et samedis de 14h à 18h ou décalé en soirée dans certains cas de sorties.
- En période de vacances scolaires (Toussaint – Hiver – Printemps et Juillet) ouverture tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 18h.
- *Conditions d'inscriptions – 6€ cotisation annuelle + tarif sortie/stage*

Aide aux devoirs

*** Élémentaires

Les enfants sont suivis durant toute l'année scolaire par une équipe de volontaires et de bénévoles. Ils sont encadrés et aidés dans la réalisation de leurs devoirs, grâce à des conseils de méthodologie afin qu'ils puissent par la suite être autonome et plus efficace.

Le groupe d'enfants inscrits est pris en charge dans la cour de l'école dès 16h30 et jusqu'à 18h30.

A NOTER : Des places sont encore disponibles les vendredis

*** Collégiens

Pour les collégiens, les séances se déroulent au 15 av St Eloi entre 18h et 19h en semaine les lundis, jeudis, vendredi ainsi que le mercredi de 14h à 15h. Ce dispositif peut également fonctionner durant les vacances scolaires et les samedis si besoin.

La séance peut durer jusqu'à 1h30.

Les collégiens sont autonomes dans leurs déplacements.



A noter :

- Ouverture en période scolaire, tous les soirs de la semaine
- *Conditions d'inscriptions au trimestre ou à l'année : 2,1€ à 1,8€/séance*

Des séjours, créateurs de souvenirs

Les séjours sont un bon moyen pour s'exercer à la création d'un projet collectif, d'apprendre à s'organiser, de vivre ensemble plusieurs jours d'affilés. Ces projets sont d'autant plus intéressants quand ils s'inscrivent dans une "pédagogie de projet" ayant pour objectif le développement de l'autonomie et la prise en charge par les jeunes de la concrétisation de leurs projets.

*** Séjour Hiver

Il s'agit d'un séjour d'une semaine durant les vacances d'hiver à la station de Vars. Une vingtaine de jeunes de 9 à 16 ans participent à ce séjour. La prestation comprend : transport, hébergement en pension complète, un cours de ski/jour, encadrement et animations tout au long du séjour.

*** Séjours d'été

Des mini-séjours à destination de chaque classe d'âge (3/5 – 6/8 – 9/11 ans) peuvent être proposés avec des thématiques variées (voile, équitation, nature, ...).

Nous organisons également un séjour d'une semaine à destination des adolescents. Le séjour est construit avec les jeunes tout au long de l'année.



A noter :

- Ouverture des inscriptions du séjour Hiver en Novembre 2019
- Ouverture des inscriptions du séjour d'été en Avril/Mai 2020
- Prise en charge par la commune de 50% du prix du séjour pour les résidents de Peynier

Coordonnées

- **Rappel des coordonnées :**

Centre d'Animations Ifac de Peynier, 15 avenue Saint-Eloi

Tél/Fax secrétariat : 04.42.53.11.44

Tél du centre de loisirs : 06.25.97.26.80

Mail : contact.peynier@utse.ifac.asso.fr

Site internet : <http://www.ifac.asso.fr/peynier>

- **Permanences** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30 et les mercredis au centre de loisirs élémentaires de 16h à 18h (en période scolaire)
- Nous proposons désormais aux familles un système de réservation et paiement en ligne via notre **PORTAIL FAMILLES** <http://paca.portailfamilles.ifac.asso.fr>



Merci pour votre écoute

www.ifac.asso.fr

Association loi 1901 agréée Jeunesse Éducation populaire et association éducative
complémentaire de l'enseignement public / organisme de formation qualifié OPQF